

# La ville d'Écully



QUALITÉ DE VIE

## La résidence du Parc des Bruyères engagée pour la préservation de la biodiversité

Publié le 26 mars 2019

La résidence du Parc des Bruyères s'est engagée depuis plus d'un an dans une démarche de préservation de la biodiversité. Après avoir fait réaliser un diagnostic par la « Ligue de Protection des Oiseaux », les membres volontaires du Comité LPO de la résidence ont organisé une journée découverte dimanche 24 mars.

L'objectif était principalement pédagogique. Avec l'aide de la LPO, de la Métropole et des Amis du Bois de Serres, une exposition était présentée, une riche documentation mise à disposition et des ateliers proposés. Chacun a pu découvrir la faune présente au sein du parc de la résidence et apprendre comment faire, à son niveau, pour préserver la nature. Au sein de la résidence les projets ne manquent pas : pose de niochirs, construction d'hôtel çà insectes, d'abris à hérissons, d'un mur de pierres sèches pour les lézards...

L'affluence était au rendez-vous pour ce premier rendez-vous avec une cinquante de visiteurs de la résidence de tous âges.

« Les enfants se sont montrés tout particulièrement intéressés et nous ont surpris par leur connaissance des oiseaux, mise à l'épreuve par différents quizz. » précise Natasha Bastien, coordinatrice du comité LPO de la résidence. « Devant le succès de cette journée, nous envisageons d'ouvrir notre parc une journée l'an prochain aux habitants d'Écully pour partager cette expérience avec le plus grand nombre. »





## MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération  
CS 80212  
69134 écully Cedex

### HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h  
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même  
horaires sauf lundi : journée continue  
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.  
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout  
accepter

Personnaliser